Le parc de Balzac

Paysage et développement durable

Un modèle de développement durable

IL PROTÈGE ET ENRICHIT L'ENVIRONNEMENT

L'aménagement du parc de Balzac a permis : de restaurer et diversifier les écosystèmes, de maintenir une zone inondable et permettre la régulation du niveau de l'eau et d'être un vase d'expansion pour les crues de la Maine, de réhabiliter et valoriser l'ancienne décharge, de redessiner le cours d'eau du Brionneau, d'implanter une roselière pour dépolluer naturellement les eaux pluviales en provenance de Belle-Beille et de contrôler les pollutions accidentelles. La gestion de ce parc est réalisé sans l'emploi de désherbants grâce à la gestion différenciée qui favorise la biodiversité végétale (espèces locales oubliées ou importées comme les chênes américains) et animale (vaches Highlands Cattle, Baudets du Poitou, oiseaux).

IL CONTRIBUE À L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE D'ANGERS ET À L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Ce parc aux portes du centre ville, vient compléter un réseau d'espaces naturels d'une surface totale de 1000 hectares qui renforce l'attractivité touristique d'Angers et favorise les loisirs des Angevins (randonnées, tourisme vert, pêche). Le parc de Balzac est un espace de recherche, d'innovation paysagère et écologique et à ce titre renforce l'image de pôle du végétal de la Ville.

Soucieux du coût économique d'un tel espace, un soin particulier a été apporté au coût de réalisation de cet aménagement et aux modes de gestion et d'entretien ; la création de 120 parcelles de jardins familiaux contribue à développer l'économie solidaire tout en permettant à de nombreuses familles de pouvoir se consacrer aux plaisirs du jardinage.

IL CONTRIBUE AU BIEN ÊTRE SOCIAL ET À LA CITOYENNETÉ

La diversification des usages favorise la fréquentation et l'appropriation de cet espace par tous les angevins, confortant le lien social à travers les échanges et les rencontres.

Ce lieu typé et caractéristique des paysages des basses vallées angevines permet de sensibiliser petits et grands à la protection de l'environnement ; les Angevins ont été sollicités pour participer au choix d'un aménagement et de valorisation de cet ancien espace dégradé à travers : la réalisation d'une enquête publique en 1992, la concertation avec la fédération des Jardins Familiaux Angevins et l'association des jardiniers de Belle-Beille pour élaborer les jardins familiaux, la concertation avec la Fédération de la Pêche pour optimiser la gestion de l'eau et le potentiel de production piscicole du marais, la concertation avec la Ligue de Protection des Oiseaux pour définir l'aménagement du verger aux oiseaux et aussi mettre au point des pratiques d'entretien préservant l'avifaune.

Site et situation

Le parc de Balzac présentait en 1990, 50% de sa superficie en prairies alluviales naturelles (dites d'Aloyau) et 50 % de sa superficie en ancienne décharge contrôlée. Ces 50 ha situés au pied du château d'Angers laissaient augurer d'un très fort potentiel écologique et paysager.

Le site de Balzac est tout à fait remarquable du fait de sa proximité immédiate du centre Ville mais aussi par ses liens directs avec les quartiers Saint Jacques, Belle-Beille et le quartier du Front de Maine. De la même manière, se tissent des liens évidents avec les grands espaces végétalisés voisins que constituent les parcs St Nicolas et le parc de Loisirs du Lac de Maine.

Les grands traits du projet

LES GRANDES ORIENTATIONS ONT ÉTÉ DE :

S'adapter au terrain : ainsi les Basses Prairies ont été transformées en « marais » de façon à n'apporter aucun remblai

Créer sur le parc un espace vivrier, sous la forme de 120 parcelles de jardins familiaux dont l'un des aspects, au-delà de l'aspect social et humain, est tout simplement d'animer cet espace précédemment déserté par l'homme.

Etablir une liaison paysagère et piétonnière forte entre les parcs de Balzac et St Nicolas (piste cyclable partant de l'entrée des Parcs St Nicolas et traversant le parc de Balzac).

Dessiner et rythmer une partie du parc avec des graminées, des arbustes à bois coloré, des prairies fleuries, une collection de chênes.

Penser à nos amis les oiseaux en leur réservant un espace fait pour eux tel un « verger aux oiseaux » planté d'arbres et d'arbustes à baies afin de ramener également la vie animale et l'avifaune.

Créer sur le remblai séparant les Basses Prairies de la Maine **une promenade point de vue** (promenade Yolande D'Aragon) entre Maine et Parc en prolongement du quartier du Front de Maine.

La promenade
Yolande d'Aragon

Le "MARAIS"

Les basse

11 espaces thématiques

L'idée est de proposer des espaces de conceptions variées avec des palettes végétales et paysagères très larges : on oppose souvent les fleurs indigènes à celles introduites ou horticoles ; ici elles sont associées afin de créer un paysage innovant et un milieu de grande biodiversité.

La promenade Yolande d'Aragon crée une échappée majeure du quartier du Front de Maine vers cet espace naturel et permet de surplomber, en longeant la Maine en direction du parc du Lac de Maine, l'espace du Marais. Au pied du Château d'Angers et du quartier du Front de Maine, elle offre une vue incomparable sur le centre-ville en général, le château et la cathédrale en particulier.

Le « Marais »
Sa réalisation a permis de valoriser une ancienne friche inondable. Plus de 1000 arbres de milieux humides y ont été plantés sur 12 ha (peupliers, saules, aulnes, frênes). La Maine y alimente tout un réseau de canaux enjambés par des passerelles. Ce paysage vit en fonction du niveau de l'eau : paysage sec en fin d'été, paysage de « lac » en cas de submersion. Pendant la période de crue, une frayère à brochets s'installe dans la période printanière (interdite de pêche).

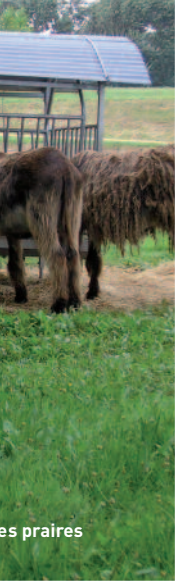
es praires

Les Dunes et vagues vertes

Les verger aux oiseaux

Les basses prairies
Par le pâturage mis en place dans cet espace, nous valorisons l'introduction de baudets du Poitou et ânes du Cotentin, races en voie de disparition, et de vaches Highlands Cattle, petites vaches écossaises pittoresques et paisibles, espèce rustique qui nécessite très peu de soins et qui est parfaitement adaptée aux milieux humides.

Les « dunes et vagues vertes » sculptées par la main de l'homme et ensemencées de graminées, établissent symboliquement la transition entre l'eau et le sol, à l'image de la relation mer-dunes créant ainsi un paysage moderne et dynamique. Ces « dunes » vivent au rythme des inondations : selon les saisons l'eau est absente, lèche les « sculptures » ou crée un effet miroir.

Le verger aux oiseaux
Conçu pour devenir un observatoire à oiseaux, la Ville d'Angers y travaille en concertation avec la Ligue de Protection des Oiseaux. L'alternance des arbres à petits fruits, arbustes, massifs et de pelouses permet de favoriser l'implantation d'oiseaux nicheurs (merles, pinsons, verdiers).

Les jardins familiaux

La Chênaie

Les bois de couleurs

Les jardins familiaux
Les 120 parcelles de jardins familiaux gérées par la fédération des Jardins Familiaux Angevins et l'association des petits jardiniers de Belle Beille font partie intégrante du projet du parc. Ces parcelles contribuent à la qualité paysagère de l'ensemble du site par la beauté de leurs propres cultures mais aussi par les plantations de cerisiers, de rosiers, de pergolas, de tonnelles aux glycines d'arbres et d'arbustes présents autour des jardins.

La chênaie symbolise l'entrée principale du parc, (300 mètres de long, 40 mètres de large) par la plantation de chênes européens, américains, asiatiques participant ainsi à la biodiversité du parc et pour le visiteur de belles couleurs automnales et une diversité dans la forme du feuillage. Un millier de chênes composés d'une centaine de variétés ont été plantés en 2000. La chênaie a permis aussi de développer la recherche entre la Ville d'Angers et l'Université d'Angers notamment sur les associations symbiotiques des arbres et des champignons.

Les bois de couleurs
L'objectif de cet espace y est de présenter certaines plantes sous leur aspect bois coloré. C'est en effet un aspect décoratif des végétaux qui apporte une touche supplémentaire aux jardins.
Des cornouillers aux bois rouges, verts, orangés, composent cet espace ; ils perdent leurs feuillages en hiver pour ne laisser que leurs bois de couleurs visibles pour le régal des yeux.

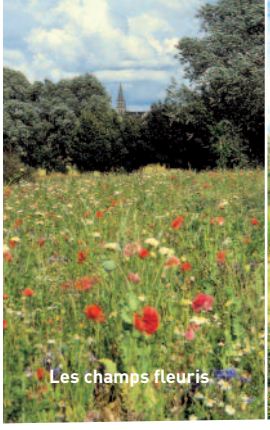

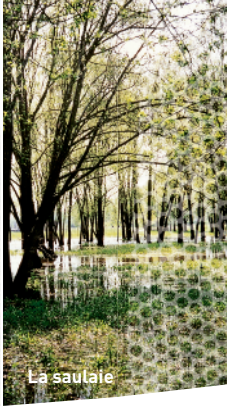

Les champs fleuris

Cet espace évoque les paysages campagnards d'antan. Ils constituent une mosaïque de couleurs chatoyantes qui ne dure que quelques semaines, permettant d'apporter une touche de fantaisie et de poésie dans le cœur de la ville. Semée par les jardiniers, les graines permettent de fournir aux espèces granivores une source d'alimentation en automne et en hiver. De nombreuses espèces d'oiseaux, dont le verdier d'Europe et les chardonnets, fréquentent ce lieu. En toute fin d'hiver, la prairie fleurie est fauchée pour ensuite être ressemée au printemps.

Les couloirs de graminées

Cette collection de graminées de 9 000 pieds est composée de 17 genres : Calamagrostis, Carex ; Deschampsia, Glyceria, Helictotrichon ; Imperata, Lygeum, Melica, Miscanthus, Molinia, Panicum, Pennisetum, Stipa, Sorghastrum, Spartina, Spodiopogon. Le vent anime ce jardin en donnant du mouvement aux épis floraux de tailles et d'aspects différents.

La saulaie

De grands saules sont présents naturellement depuis plus de 30 / 40 ans ; pionniers, ils ont réussi à trouver de quoi s'installer et survivre. Ils continuent paisiblement leur vie et leur croissance. Ils offrent leur couvert à la flore et à la faune, leur ombrage aux promeneurs, leurs feuillages bruissants dans le vent aux couleurs tantôt vertes, tantôt grises, dans un paysage apaisé. Pendant les périodes de crues, leur paysage rappelle celui d'une mangrove.

Gestion écologique et développement durable

Depuis plusieurs années la LPO et la Ville d'Angers travaillent ensemble afin que les aménagements et la gestion du parc favorisent la faune et la flore naturelle.

A ce titre, la LPO a délivré à l'automne 2006 l'agrément « Refuge LPO – jardin d'oiseaux, Formule excellence » au parc de Balzac qui vient de se voir attribué en 2011 le titre de « Refuge LPO – jardin d'oiseaux, catégorie Collectivité ».

Le travail des jardiniers consiste à rationaliser la gestion actuelle dans un souci paysager et de préservation de la richesse biologique, de préserver les espèces de valeur patrimoniale en adoptant une gestion optimale des zones les plus riches, de favoriser les espèces auxiliaires en développant des habitats favorables.

Ainsi, la fauche et le pâturage des prairies s'effectuent le plus tardivement possible (fin juin, début juillet) pour que le râle des genêts puisse nicher. La fauche est centrifuge, c'est à dire du centre vers l'extérieur de la parcelle, pour permettre aux oiseaux de fuir et de ne pas se faire happer par la machine. Les grosses branches et les arbres morts sont conservés sur place, en tas. Le bois mort est recherché par les insectes xylophages (mangeurs de bois) comme site de reproduction et les pics épeiches viennent s'y nourrir de larves d'insectes xylophages.

Une belle biodiversité est présente sur les 50 ha du parc ; en effet 150 espèces végétales ont été répertoriées dont deux plantes protégées au niveau régional (Inule britannique, Céraiste douteux) abritant 66 espèces d'oiseaux mais aussi 13 espèces de mammifères, 12 espèces d'odonates, 6 espèces de reptiles et amphibiens, 18 espèces d'orthoptères et 22 espèces de papillons.

Une fabuleuse impression de paysages harmonieux se dégage aujourd'hui de ce parc, faisant oublier le milieu dégradé qu'il était autrefois : les percées visuelles sur le centre ville, sur le quartier St Jacques, y sont tout à fait saisissantes au cœur d'une ville de 160 000 habitants.

De la même manière, l'image des hérons pêchant tranquillement l'alevin au printemps au cœur d'une ville, est tout à fait rassurante.

L'observation de l'avifaune est un véritable témoin de la diversité écologique du site. En ce sens l'arrivée de plusieurs couples de râles des genêts, petit oiseau discret, emblème des basses vallées angevines et espèce protégée en Europe, est de très bon augure, sachant que cet oiseau avait disparu depuis plusieurs décennies du site

Enfin, le plaisir de voir les Angevins s'approprier le site et en apprécier le lien avec les grands parcs voisins (Parc de Loisirs du Lac de Maine et Parcs St Nicolas) semble être là aussi, un gage de réussite de l'ensemble de cet aménagement.

Direction Parcs, Jardins et Paysages
Tél. 02 41 22 53 00
www.angers.fr/ vie pratique, environnement, parcs et jardins publics

Les associations

Amicale des Jardiniers de la Doutre
jardiniersdeladoutre@angers.fr

Association Agrée pour la Pêche et la protection du Milieu Aquatique
Ablette Angevine
67 rue Saint Nicolas
49100 Angers
www.abletteangevine.com

Ligue de Protection des Oiseaux Anjou
Maison de la Confluence
10 rue du Port Boulet
49080 Bouchemaine - La Pointe
www.lpo-anjou.org
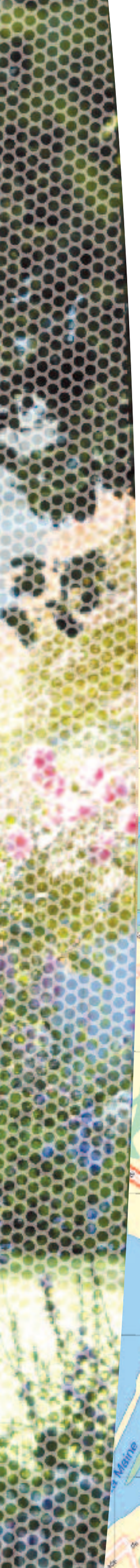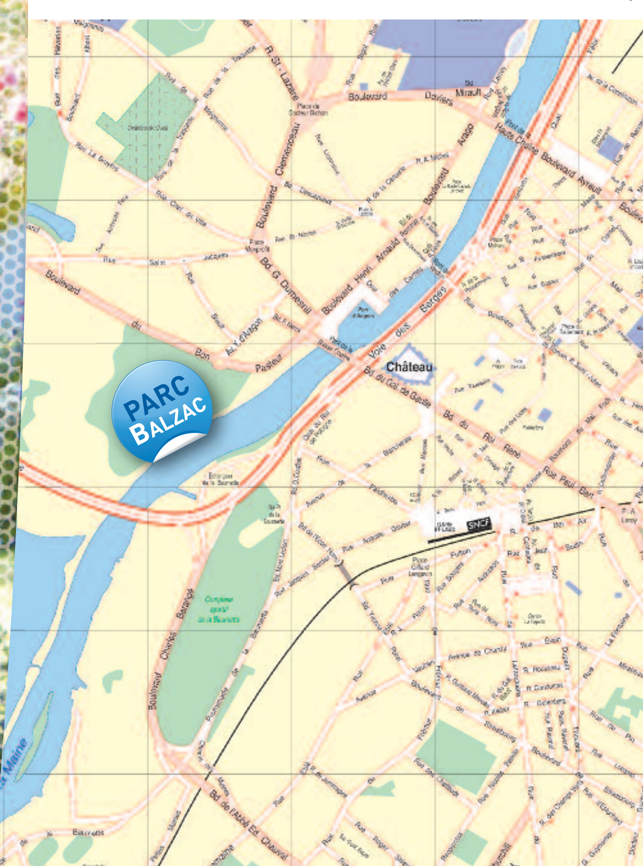
A4 Editions - 02 41 720 700